

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD192

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 23, substituer au mot : " directives européennes ",

les mots :

" règlements et directives européens ".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.